



Allianz Zweitwohnungen Schweiz
Alliance Résidences Secondaires Suisse



TOP DESTINATION

Certificat

L'Alliance Résidences Secondaires Suisse certifie que

Anniviers

répond aux critères du label de qualité «Top Destination R2».

Ce label, décerné par l'Alliance, distingue les destinations touristiques de Suisse qui se caractérisent par l'appréciation et un dialogue ouvert avec les résidents secondaires ("R2"). Cela inclut notamment la participation des R2 à l'affectation de la taxe de séjour et des redevances qu'ils ont payées, pour des offres touristiques de qualité en faveur des R2.

La commune/destination d'Anniviers est autorisée à utiliser ce label dans sa communication conformément au "Statut" et aux directives d'utilisation, et ceci tant que ce certificat est valide.

ALLIANCE RÉSIDENCES SECONDAIRES SUISSE

Heinrich Summermatter
Président

Robert Bucher
Secrétaire

Hinterkappelen, 10.09.2020